

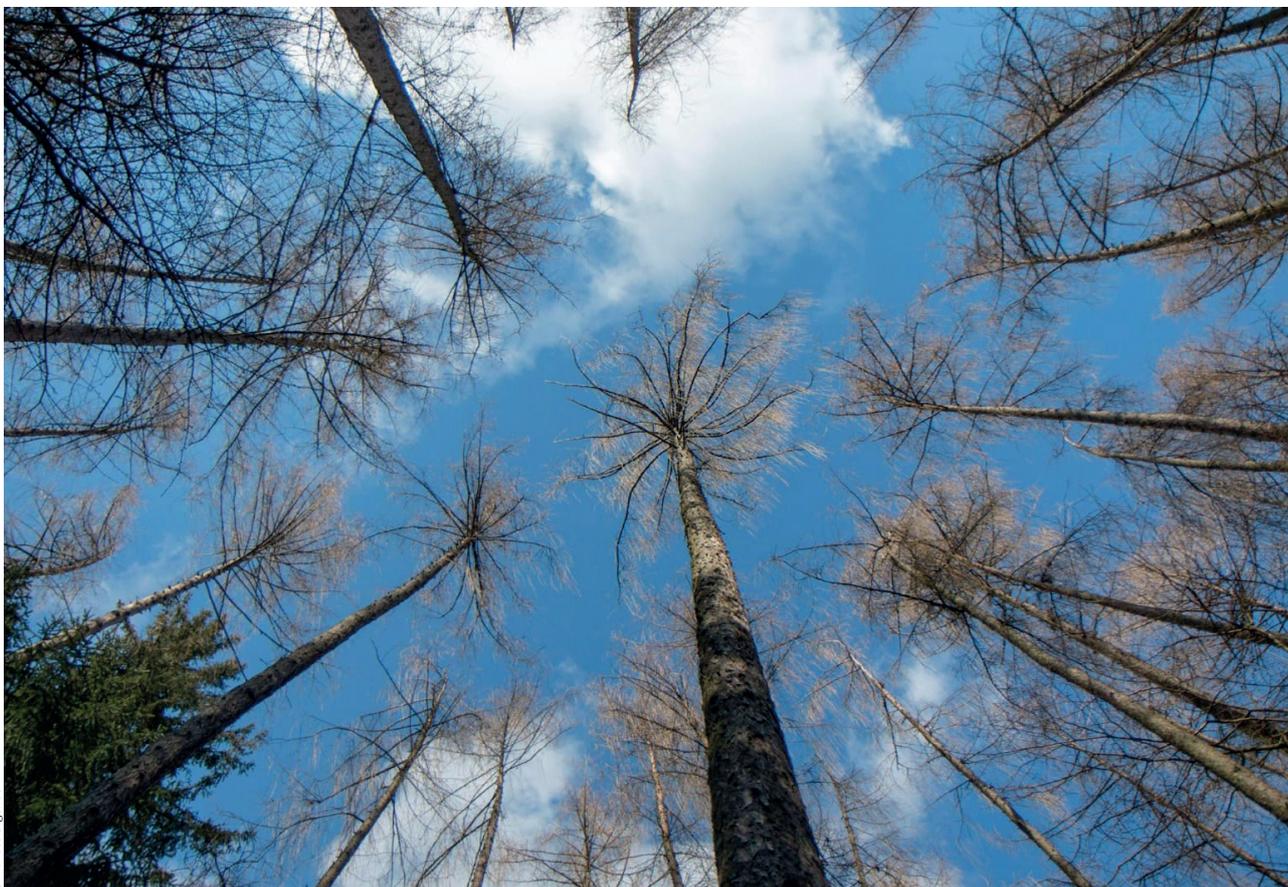


# LES NOTES DE SUD

## De la nécessité de réinventer la finance au service du climat & du développement

Le 6 novembre 2020, les organisations de la Commission Climat et Développement de Coordination Sud se sont réunies pour partager leurs expériences concernant l'accès aux financements climat.

Il en est ressorti que les organisations d'intérêt général ont de grandes difficultés à accéder à des financements suffisants et adaptés pour mettre en œuvre des projets ayant un impact sur le climat. Ce constat a amené à une étude initiée en 2021 par Planète Urgence sur les alternatives à mettre en œuvre, notamment pour venir repenser la finance carbone.



# 1 QU'EST-CE QU'UN FINANCEMENT CLIMAT ?

Les financements climat sont ici compris comme l'ensemble des ressources financières publiques et privées mobilisées pour soutenir à la fois les activités d'atténuation liées aux gaz à effet de serre (GES) – c'est-à-dire les projets de réduction des émissions de GES et de protection des puits et réservoirs de stockage de ceux-ci – mais aussi les activités d'adaptation aux effets des changements

climatiques (actions permettant de limiter les impacts négatifs de ces changements et d'en maximiser les effets bénéfiques).

Principal levier de financements climat, le Fonds vert pour le climat (FVC) a été créé pour participer à l'objectif fixé en 2009 lors de la COP15 de Copenhague de 100 milliards de dollars par an mobilisés par les pays développés en faveur des pays en développement. Il représenterait aujourd'hui environ 10 milliards de dollars par an, soit à peine 10 % de l'objectif fixé par les pays développés.

## QUELS SONT LES CRITÈRES D'INVESTISSEMENT DU FVC ?

Les propositions de projets sont évaluées sur la base de six critères d'investissement :

- |   |   |  |
|---|---|--|
| <p>❶ Le potentiel d'impact du projet (informations qualitatives et quantitatives) ;</p> <p>❷ La contribution au changement de paradigme : potentiel du projet à poursuivre ses actions au-delà du financement FVC ;</p> | <p>❸ La contribution au développement durable : compatibilité entre activités du projet et ODD ;</p> <p>❹ Les besoins des pays et populations bénéficiaires ;</p> <p>❺ La cohérence avec les politiques et stratégies existantes des pays ;</p> | <p>❻ L'efficacité et les bénéfices de l'intervention proposée, y compris sa capacité à lever des financements additionnels (dans le cas de l'atténuation) ainsi qu'une liste de sous-critères et d'indicateurs spécifiques par activité convenue plus tôt en 2015.</p> |
|---|---|--|

Le FVC n'est bien évidemment pas le seul mécanisme de financement des projets climat. Différents canaux de financement ont été créés suite au Protocole de Kyoto et à l'Accord de Paris. Parmi eux, nous pouvons citer :

- les fonds des banques multilatérales de développement (exemple : Banque Mondiale) ;
- les fonds d'investissement pour le climat (CIF), lancés en attendant que le FVC soit opérationnel et visant à créer un effet de levier sur la finance privée. Les CIF sont des fonds thématiques (forêt, résilience, énergies renouvelables) qui transitent par les banques multilatérales de développement ;
- les fonds régionaux ou nationaux spécifiques créés pour l'atténuation ou l'adaptation dans les pays en développement ;

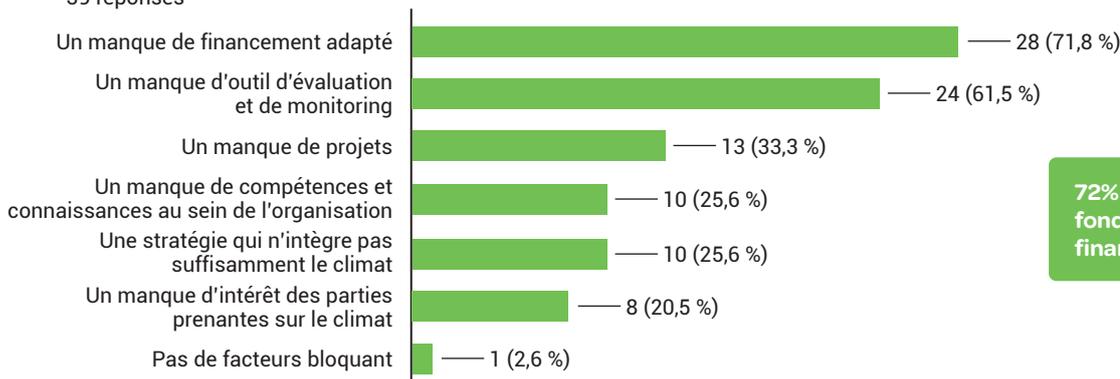
- les financements via l'aide publique au développement et les institutions bilatérales de développement ;
- le marché de la finance carbone, etc.

Un panorama détaillé des fonds climat existants est disponible sur le site du Climate Funds Update ou de la Climate Policy Initiative.

Le panel d'expériences présentées lors de l'atelier de capitalisation de la Commission Climat et Développement de Coordination SUD a mis principalement l'accent sur la difficulté de l'accès des organisations de solidarité internationale et nationale aux principaux canaux de financement qu'elles ont pu expérimenter. **Aujourd'hui, 72% des organisations qui agissent directement sur le climat partagent le constat d'un manque de moyens financiers qui freine les actions et donc les impacts sur le climat.**

## QUEL(S) EST(SONT) AUJOURD'HUI LE(S) PRINCIPAL(AUX) FACTEUR(S) BLOQUANT(S) D'UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DU CLIMAT DANS VOS ACTIVITÉS ?

39 réponses



**72% des ONG et fondations manquent de financements adaptés**



© Planète Urgence

Pour améliorer l'accès et la disponibilité des financements qui aujourd'hui sont relativement faibles, les organisations estiment nécessaire de poursuivre le dialogue avec les pouvoirs publics, agences de développement et entreprises. Plusieurs enjeux et intérêts à cela :

Faciliter les accréditations pour les actrices et acteurs de terrain afin d'affiner les stratégies de localisation de l'aide :

- améliorer l'accès des organisations de la société civile (OSC) nationales aux financements multilatéraux et institutionnels, c'est-à-dire créer des volets spécifiques pour les ONG, sans les contraindre à passer systématiquement par des entités accréditées ;
- redéfinir la relation partenariale entre « entités accréditées » et « partenaires de mise en œuvre » dans le cadre des financements multilatéraux. Mieux prendre en compte l'expertise et les spécificités des organisations de solidarité internationale (OSI) et OSC en les associant à toutes les étapes du projet (du cadrage de la stratégie à la phase de mise en œuvre) ;
- améliorer les dispositifs d'octroi des financements et de reporting : les ouvrir davantage aux organisations nationales et simplifier les procédures pour plus de cohérence et d'efficacité.

Développer des canaux de financements adaptés aux projets intégrant la lutte contre les changements climatiques :

- associer davantage les OSI et ONG nationales aux tables rondes thématiques des bailleurs afin de connaître en amont les initiatives adoptées ;
- créer des facilités climat spécifiques pour ne pas mettre en compétition les projets climat et les projets à impact environnemental.

## 2 LA FINANCE CARBONE, UN OUTIL AU SERVICE DES PROJETS CLIMAT OU UN MÉCANISME INADAPTÉ AUX PROJETS DE DÉVELOPPEMENT ?

La finance carbone – aussi appelée compensation ou contribution carbone – part du principe que le carbone n’a pas de frontière : une tonne de GES émise à un endroit a le même impact sur le climat qu’une tonne émise à un autre endroit. Ce mécanisme permet de favoriser la collaboration et la flexibilité pour réduire le plus efficacement possible les émissions de GES. C’est un projet dont l’impact positif sur le climat obtient des crédits carbone qui, pour chaque tonne de CO<sub>2</sub> évitée ou séquestrée, sont vendus à des acteurs souhaitant valoriser cette action dans leur stratégie climatique.

Pour plus d’information sur la finance carbone, visitez la plateforme Info Compensation Carbone.

Alors qu’elle a été pensée pour permettre à des acteurs de remplir leurs objectifs règlementés, la finance carbone se développe de manière volontaire par un spectre beaucoup plus large d’acteur, notamment depuis l’Accord de Paris. Si elle constitue un moyen de financement clair pour de nombreux projets, la finance carbone présente cependant de nombreuses limites pour les acteurs du développement et de la solidarité internationale.

### Une étude pour comprendre les besoins en financement des acteurs du climat & du développement

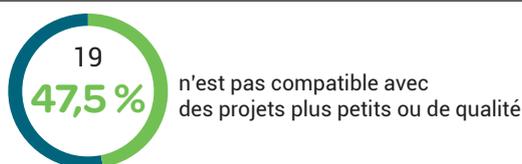
Quarante-et-une organisations d’intérêt général venant de 18 pays – en majorité des associations, fondations et fonds de dotation – ont justement répondu à une étude sur les enjeux du financement des projets ayant un impact sur le climat. Cette étude a été initiée à l’été 2021 par Planète Urgence avec le soutien de la Coalition française des fondations pour le climat et la commission Climat et Développement de Coordination Sud,

Aujourd’hui, le moyen financier le plus utilisé par les organisations répondantes est le financement venant de bailleurs ou le mécénat. Ces types de financements sont majoritaires, que ce soit pour des projets de mitigation

ou d’adaptation aux changements climatiques. Il est donc nécessaire que les bailleurs et mécènes aient conscience de l’importance de ces leviers qui sont au service des projets mêlant climat et développement.

Concernant les crédits carbone, **25% des organisations seulement en ont acheté ou vendu alors que 80% s’y sont intéressées**. Parmi ces organisations, 30% ont préféré ne pas choisir ce type de financement et 27% hésitent encore à s’y engager. Les principaux freins évoqués par les acteurs sont le niveau de complexité et l’inadéquation avec des projets de qualité.

#### QUELS SONT POUR VOUS LES PRINCIPAUX FREINS POUR S’ENGAGER DANS LA FINANCE CARBONE ?



### LES LIMITES DU RECOURS À LA FINANCE CARBONE

- ↳ **risques importants sur la redevabilité des stocks carbone sur le moyen / long terme** : la forêt est sur pied aujourd’hui mais si une catastrophe arrive, cela représente une grosse perte de crédits carbone dont seule l’ONG porteuse du projet est garante et responsable ;
- ↳ **l’approche carbone n’est pas adaptée à des approches biodiversité**. Les essences endémiques sont peu connues, il est donc difficile de connaître la séquestration carbone de chaque arbre, de chacune de ces espèces et donc de les standardiser ;
- ↳ **distorsion importante entre les acteur-riche-s de terrain et les besoins des entreprises** : la logique de marché et le prix bas de la TeqCO<sub>2</sub> incitent les entreprises à privilégier un achat à bas coût au détriment des associations qui sont parfois contraintes de vendre à perte, sur leur propre trésorerie ;
- ↳ **l’indicateur carbone n’est pas un indicateur pertinent pour mesurer l’impact des projets forestiers sur le terrain**. Il ne garantit pas la pérennité, la durabilité, les bénéfices et impacts pour les populations locales, les bénéfices pour la biodiversité, etc. ;
- ↳ **la course à la neutralité carbone peut entraîner des dérives** (accaparement des terres pour reforestation, plantation d’arbres absorbant davantage de carbone au détriment d’espèces endémiques, etc.). Le risque est que les projets de reforestation ne visent donc plus les besoins essentiels des populations mais uniquement l’enjeu carbone ;
- ↳ **les messages de méfiance vis-à-vis du greenwashing sont de plus en plus visibles et dénoncés par la société civile, ce qui risque d’être préjudiciable** pour les acteur-riche-s de terrain si on ne distingue pas les démarches des ONG de celles des entreprises.

# 3 COMMENT IMAGINER DES FINANCEMENTS CLIMAT PERMETTANT DE DÉPASSER LES ÉCUEILS CLASSIQUES DE LA FINANCE CARBONE ET NE PAS LAISSER L'OBJECTIF CARBONE OCCULTER LES ENJEUX ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET DE BIODIVERSITÉ DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT ?

## 1. Remettre le développement au cœur des projets.

La problématique des projets qui maximisent leur impact carbone et qui deviennent « des machines à carbone » est le risque de perdre la fibre développement du projet. Il faut faire attention à ne pas tomber dans cet écueil. Les ONG ont un rôle à jouer en présentant de manière pédagogique les

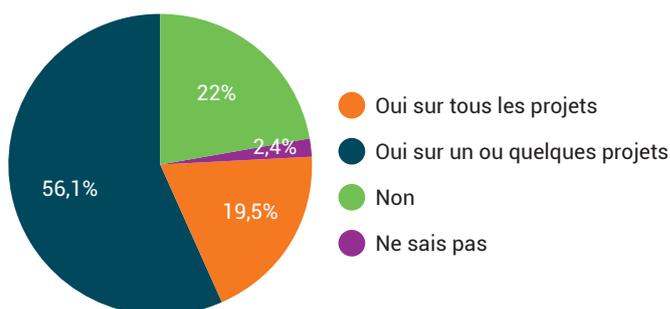
bonnes pratiques des projets de développement et en insistant sur les cobénéfices de tous les projets (atténuation, adaptation, biodiversité, socioéconomique, etc.) sans hiérarchisation. Il semble nécessaire d'améliorer la capacité d'action des porteurs de projets climat grâce à des financements adaptés et des outils de suivi.

## 2- Accroître la capacité des acteurs à mesurer leur impact sur le climat et sur les cobénéfices.

L'étude initiée par Planète Urgence démontre aussi que les organisations pourraient encore accroître leur impact et intégrer d'avantage le climat dans les phases de diagnostic et d'évaluation des projets. Le manque d'outils d'évaluation et de monitoring est effectivement le deuxième frein mentionné au développement des projets climat, il est exprimé par 61,5% des répondants.

### VOTRE ORGANISATION A-T-ELLE UN DISPOSITIF DE MESURE DES IMPACTS CLIMAT DES PROJETS QU'ELLE CONDUIT (EN AMONT ET EN AVAL) ?

41 réponses



## 3. Proposer des alternatives de financements à la finance carbone volontaire.

Toujours d'après l'étude réalisée en 2021, près de 67% des acteurs souhaitent trouver des alternatives à la finance carbone volontaire.

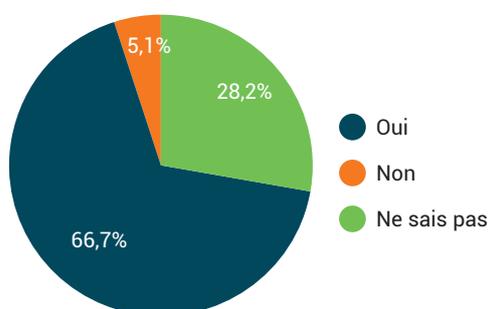
Auj ourd'hui, les entreprises qui s'engagent pour le climat s'orientent quasi-exclusivement vers de la compensation carbone volontaire en achetant des crédits carbone certifiés. Certaines ONG réfléchissent à des financements privés favorables au climat au-delà des crédits carbone (ce qui est appelé ci-dessous « financements privés climat alternatifs »).

3 alternatives émergent prioritairement pour les grands projets :

- du mécénat climatique avec une labellisation
- du crédit carbone certifié avec un label de qualité sur d'autres bénéfices que le climat
- des financements hybrides mécénat et finance carbone.

### ÊTES-VOUS FAVORABLE À DES FINANCEMENTS PRIVÉS CLIMAT ALTERNATIFS À LA FINANCE CARBONE VOLONTAIRE ?

39 réponses



Quelles alternatives de financement climat pour les grands projets vous semblent les plus intéressantes à développer vis-à-vis des entreprises et du grand public pour valoriser la contribution climat d'une entreprise ?

39 réponses



Quelles alternatives de financement climat pour les plus petits projets vous semblent les plus intéressantes à développer vis-à-vis des entreprises et du grand public pour valoriser la contribution climat d'une entreprise ?

38 réponses



Pour les petits projets, les acteurs soulignent majoritairement le rôle du mécénat comme alternative légitime à la finance carbone.

Pour que ces alternatives émergent significativement, une transparence complète des méthodologies et des chiffres de mesure des impacts climat sera essentielle pour

proposer des alternatives à la finance carbone volontaire. Les organisations agissant dans le domaine du climat sont aussi majoritaires à prôner la création d'un référentiel commun d'indicateurs climat. Plus de 70% souhaitent d'ailleurs faire partie d'un groupe de réflexion sur les alternatives à la finance carbone volontaire.

## 4 QUAND C'EST OPPORTUN, RÉFLÉCHIR À LA FINANCE CARBONE COMME UN COFINANCEMENT OU UN FINANCEMENT ADDITIONNEL

Allier financements publics classiques et crédits carbone pourrait financer ce que les bailleurs publics ne peuvent, ou ne veulent pas, toujours financer. Cela nécessite d'informer et

convaincre les bailleurs, qui ne maîtrisent pas véritablement cette approche, afin qu'ils puissent fournir un cadre facilitant l'accès à la certification pour les organisations porteuses de projets.



Cette publication est réalisée par la commission Climat et Développement de Coordination SUD (CCD).

La CCD a pour objectif de favoriser l'intégration des enjeux d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques, en lien avec les objectifs de développement durable, dans les projets de développement. Elle produit des savoirs en lien avec le monde de la recherche, construit des positions communes pour un plaidoyer efficace et propose des capitalisations basées sur

les expériences des ONG membres de la commission.

Elle regroupe les organisations suivantes : 4D, Action Contre la Faim, ActionAid France-Peuples Solidaires, Acting for Life, Agrisud International, ATD Quart Monde, Association La Voûte Nubienne, AVSF, Bolivia Inti-Sud Soleil, CARE France, CARI, CRID, Électriciens Sans Frontières, Entrepreneurs du Monde, Fondation France Libertés, Fondation GoodPlanet, Fondem, Forim, France Volontaires, Geres, Gret, Initiative Déve-

loppement, Oxfam France, Planète Urgence et WWF, ainsi que les organisations invitées : all4trees, Coalition Eau, Croix-Rouge française, RAC-France, RePR.

Contact : Lucas Winkelmann (Geres)  
Email : l.winkelmann@geres.eu  
Site web : www.coordinationsud.org

Cette note a été rédigée par Amandine Hersant (Planète Urgence) et Lucas Winkelmann (Geres).

Cette note est réalisée avec le soutien de l'AFD. Les points de vue exposés dans ce document ne représentent en aucun cas le point de vue officiel de l'AFD.

